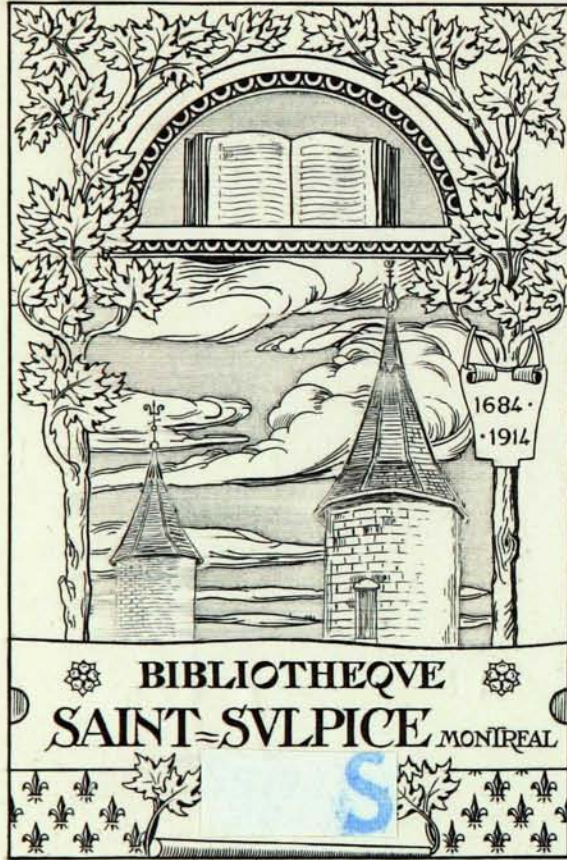


OFF  
S4A1  
P761

A. C. TACHELÉ  
RELIEUR  
507



LA PROVINCE DE QUEBEC

69774

# Au Pays des Erables

LA PROVINCE DE QUEBEC  
(CANADA)

HISTORIQUE, GEOGRAPHIE, POPULATION, GOUVERNEMENT  
AGRICULTURE, COLONISATION, VOIRIE,  
RESSOURCES NATURELLES, INDUSTRIE,  
COMMERCE ET EDUCATION



*Jacques-Cartier à Hochelaga (Montréal), en octobre 1535.*

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

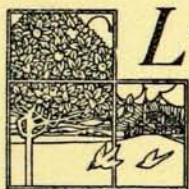
OFF  
S4A1  
P761

5

B. Q. R.  
NO. \_\_\_\_\_ \*

309 112-TMA2  
309 112-TMA2

# SALUT DE LA PROVINCE DE QUEBEC A LA FRANCE



**L**A province de Québec, qui autrefois formait la Nouvelle-France, est heureuse d'avoir une nouvelle occasion de saluer la France.

Dans ce salut, entre non seulement de l'admiration pour la merveilleuse et durable épopée que les poilus viennent d'écrire, mais encore de la reconnaissance pour l'incalculable trésor dont la France lui a comme donné la garde en Amérique.

Ce trésor, fait d'une langue claire et sonnante, de traditions glorieuses, d'héroïques vertus et de nobles qualités, les descendants des fils qu'elle envoyait jadis au-delà des mers ont su le conserver intact.

Les pages suivantes le diront.

Elles détailleront aussi l'oeuvre, assurément laborieuse et variée, que les descendants des 60,000 colons de 1760 ont su parachever dans un pays, abondamment pourvu de ressources, mais où la nature mettait de multiples obstacles à se laisser conquérir.

Ces "habitants" sont devenus dans la province de Québec un peuple fidèle, pour la plus grande gloire de la France, à sa devise "Je me souviens".

Aujourd'hui, notre province offre à la France une grande variété de produits du sol, de la forêt et de l'industrie.

La France saura dans cette variété faire le choix des produits qui peuvent lui être profitables, comme la province de Québec a su et sait aller chercher chez elle ce qui est utile à sa vie économique et intellectuelle. Elle trouvera là une occasion de nouer avec la province de Québec des relations commerciales aussi étroites et aussi durables, que le sont les relations d'amitié qui depuis jadis existent entre les deux pays.

Louis-Alexandre TASCHEREAU,  
Premier Ministre  
de la province de Québec.





## INTRODUCTION



**S**I notre grand compatriote Wilfrid Laurier n'eût pas été un bâtisseur de pays, on devrait du moins reconnaître en lui l'homme à la clairvoyance étendue et puissante. Cet homme d'Etat canadien a dit, il y a vingt ans: "Si le XIXe siècle fut celui des Etats-Unis d'Amérique, le XXe sera le siècle du Canada". Et tous les économistes avertis s'accorderont à penser qu'une fois encore Sir Wilfrid Laurier a prédit juste.

Rameau détaché du vieil arbre héraldique, il y a trois siècles, le peuple canadien-français a pris racine dans le sol fécond du Nouveau-Monde. Il s'y est implanté avec une telle emprise, que ni les éléments contraires, ni le climat rigoureux, ni la barbarie des indigènes, ni même l'ambition saxonne, n'ont réussi à le courber sous les orages répétés. De 60,000 colons que nous étions en 1760, nous comptons aujourd'hui un effectif national de 4,000,000 de Canadiens-français dont 2,300,000 se partagent les terres, les forêts, les mines, l'industrie, le commerce et les domaines professionnels, dans la Province de Québec. Un bon demi-million étendent notre prestige de race première-née, dans les autres parties du Dominion, et le reste prolonge et grandit notre nom dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Or, comme aurait dit votre Rostand, nous sommes un peu tous les Français; nous les avons tous été. Nos aieux vinrent de la Normandie, du Perche, de la Saintonge, de l'Ile-de-France, de l'Orléanais, du Poitou et de la Picardie. Vous analyserez notre

âme; vous y découvrirez toutes les aptitudes à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la science et aux lettres, aux beaux-arts et à l'apostolat missionnaire. Et nous avons conservé, comme un héritage sacré, ce que la vieille pensée française eût de plus noble, de plus généreux, de plus enthousiaste et de plus profondément humain.

Aussi, Canadiens-français, Acadiens et Franco-Américains, ont gardé vivaces le culte de l'ancienne mère-patrie, la langue, l'esprit et la noblesse de coeur des fils de la France. Fiers de leur origine, ils n'en restent pas moins les plus loyaux sujets de l'Empire britannique et les voisins les plus accorts de la République américaine.

Notre influence s'accroît merveilleusement dans toutes les sphères d'activité. Et la solidité de nos assises économiques s'effectue et s'explique par la sagesse prévoyante et le sens national de nos hommes d'Etat.

Il suffira de jeter un coup d'oeil sur le bilan de nos richesses foncières, et sur l'orientation donnée à leur exploitation par nos gouvernants, pour comprendre comment il se fait que la Province de Québec est la plus riche et la mieux équilibrée de tout le Canada.

A. D.



*"Les lettres, les arts et les sciences font la réputation, la grandeur et l'orgueil d'un pays, mais l'agriculture, le commerce et l'industrie font sa force et sa puissance."*

*Sir LOMER GOUIN,  
Ministre de la Justice du Canada.*



# I

## “JE ME SOUVIENS”

*“O notre histoire, écrivain de perles ignorées!...”*

—LOUIS FRECHETTE.

### **Les Découvreurs**

Ce fut, en vérité, au pilote florentin Vêrazanno que revint la gloire de baptiser notre terre natale du nom de Nouvelle-France. De janvier à juillet 1524, ce découvreur, sous la protection de François Ier, explora toute la côte orientale de l'Amérique, depuis la Floride à l'île de Terre-Neuve. Dix ans plus tard, un Breton de St-Malo, Jacques-Cartier, capitaine au long cours, aussi audacieux qu'expérimenté, traversait l'Atlantique sur deux petits vaisseaux à la tête de 61 hommes d'équipage et abordait à Terre-Neuve, puis plantait la croix fleurdelisée de la civilisation française dans la baie de Gaspé. Ce malouin, désormais célèbre, prenait officiellement possession du Canada, au nom du Roi de France, en 1534. L'année suivante il entrait dans les terres, baptisait les îles merveilleuses de notre grand fleuve St-Laurent, nouait des liens d'amitié avec les indigènes. En septembre 1535 il laissait la bourgade sauvage de Stadaconé (Québec) pour monter le courant jusqu'à Hochelaga (Montréal) puis redescendait en octobre pour hiverner à Québec.

Malgré le désir persistant de François Ier à vouloir coloniser la Nouvelle-France, d'innombrables attermoissements, accentués par l'effet des guerres de Charles-Quint en Europe, l'Amérique française fut pratiquement délaissée jusqu'à l'aurore du XVIIe siècle.

### **Les Fondateurs**

Un commissaire royal, M. de Monts, à qui Henri IV délègue tous droits et privilèges sur terre française d'Amérique organise, en 1604, avec le concours des compagnies marchandes de Rouen, de St-Malo et de LaRochelle, un convoi de colons qui s'embarque

au Havre le 7 avril de cette année. Sur la côte atlantique, nommée terre d'Acadie, les fondateurs établirent la colonie de Port-Royal le printemps suivant. Mais les Anglais de Virginie devaient détruire ce premier établissement huit ans plus tard. Le traité de St-Germain-en-Laye, en 1632, rendait le Canada et l'Acadie à la France.

Parmi les compagnons de M. de Monts, Samuel de Champlain personnifiait sans contredit la France colonisatrice de son temps. M. de Champlain ayant jeté les fondations de Québec en 1608, amena à l'intérieur des terres, sur les rivages du fleuve St-Laurent, des colons, laboureurs, hommes de métiers, religieux, fonctionnaires et soldats. Les premières années furent difficiles à cause des attaques incessantes des Sauvages ennemis et à cause du climat rigoureux des hivers. Néanmoins, et malgré l'intervention armée des Anglais en 1629, la fondation de M. de Champlain resta solide et durable. Le premier gouverneur de Québec mourut en 1635, laissant les destinées de la Nouvelle-France entre les mains du chevalier de Montmagny. Vers cette époque, M. de la Violette avait fondé Trois-Rivières et bientôt Chomedey de Maisonneuve devait fonder Montréal.

### **Les Enracinés**

Des alternatives de paix et de guerres ont marqué le régime des vice-rois et des gouverneurs français en Canada. Mais l'oeuvre commencée devait se continuer en dépit de toutes les entraves. La paix d'Utrecht, en 1713, morcelait la Nouvelle-France mais elle marquait, en vérité, l'ère nouvelle d'un développement rapide et sûr de notre colonisation, de notre agriculture et les premiers pas de nos activités commerciales comme nation. L'administration du pays pouvait compter sur des richesses foncières de mieux en mieux connues. L'éducation, sagement orientée par nos évêques, dans le sens de la pensée catholique et française, fournissait au clergé, à la magistrature, à l'industrie et au commerce, aux lettres même, des éléments appropriés. La mère-patrie fournissait encore la défense militaire. Les habitants du pays formaient le groupe enraciné, stable et typique de la population. Les grands traits éthiques du Canadien-français sont déjà fixés: bonhomie, gaieté, esprit d'indépendance, bravoure, politesse, amour du terroir et des grands espaces. Au physique, la race est excellente, prolifique, sans mélange; au moral elle est saine, croyante, douée d'un jugement bien

équilibré, vaillante et courageuse, fidèle aux traditions françaises, et soumise à l'autorité. Et tous nos historiens s'accordent à reconnaître dans les laboureurs de chez nous de ces hommes qui s'enracinent au sol nourricier et qui veulent édifier la race forte et paisible des agriculteurs.

**Régime  
nouveau**

Nulle colonie, en Amérique, ne pouvait offrir de plus belles perspectives aux tentations de la Grande-Bretagne. Aussi, lorsqu'en 1760, l'Angleterre fit un effort décisif pour nous ranger sous son drapeau, le peuple canadien-français ne céda qu'en raison du nombre contre la puissance du conquérant. Mais nos 60,000 ancêtres gardaient en eux le secret de leur survivance miraculeuse. Et sous des maîtres nouveaux, le même esprit de foi, d'attachement au sol, et de splendide loyauté, s'est conservé au profit de la race, prodigieusement accrue depuis un siècle et demi. Aujourd'hui, près de 4,000,000 de Canadiens-français parlent, prient et pensent comme leurs cousins de France, en Amérique du Nord. La province de Québec, leur terre natale, reste le foyer inextinguible de leur souffle créateur. Depuis l'Acte de Québec (1774) ils jouissent des libertés constitutionnelles les plus favorables à l'expansion d'un peuple. Régis par les vieilles lois françaises en matières civiles, ils bénéficient également de la protection des lois criminelles anglaises. Ils jouissent donc des plus hautes libertés dans la plus ancienne province d'un Dominion constitué en Confédération en 1867. De là, ils vont et viennent à travers les provinces ou s'échelonnent le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre et leur influence, tant morale que matérielle, s'y exerce à la gloire du nom et de l'esprit français.



*O Canada, terre de nos aïeux,  
Ton front est ceint de fleurons glorieux.  
Si ton bras sait porter l'épée,  
Il sait porter la croix.  
Ton histoire est une épopée  
Des plus brillants exploits,  
Et ta valeur de foi trempée,  
Protégera nos foyers et nos droits . . .*

—BASILE ROUTHIER.



## II

### GEOGRAPHIE, POPULATION

*"Il est sous le soleil un sol unique au monde"*

—OCTAVE CREMAZIE.

La province de Québec occupe, dans la Puissance du Canada, le site géographique le plus avantageux. Des lignes de transport océanique mettent ses principales villes, Montréal et Québec, en communication directe avec l'Europe. La moitié du commerce extérieur canadien se fait par les ports de ces deux villes. Le fleuve St-Laurent traverse la province dans toute sa largeur et coule dans l'Atlantique. Deux chaînes de montagnes, les Laurentides au nord et les Alléghanys au sud, recouvertes de riches forêts ensèrent, dans un triangle continental, une vallée au sol alluvial d'une richesse inépuisable. A travers et par delà les monts, de puissants cours d'eau, coupés de lacs poissonneux, et de chutes et cataractes imposantes, entretiennent la fertilité des terres arables et produisent la force motrice qui fait le bonheur économique de notre agriculture et de notre industrie. Nos bois, ceux du nord surtout, abondent encore en animaux sauvages et en oiseaux qui font les délices de nos nemrods et alimentent notre commerce de fourrures. Nos hivers, d'une durée moyenne de quatre à cinq mois, favorisent l'exploitation industrielle des essences forestières, les grandes chasses et les sports particuliers aux pays neigeux.

**Immense  
Pays**

La superficie totale de la province de Québec est égale à celle de la France, de la Belgique, de l'Espagne et des Iles Britanniques réunies; elle couvre une étendue de 1,900,000 kilomètres carrés. Elle est bornée au nord et à l'est par la baie d'Hudson, le Labrador et le golfe St-Laurent; à l'ouest et au sud par la baie James, la province d'Ontario, le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

C'est un immense pays où les communications par voies fluviales, ferrées et terriennes, sont faciles et généralement directes.

Le St-Laurent est navigable depuis son golfe, autant dire depuis l'océan, jusqu'au fond du lac Supérieur; le Saguenay jusqu'à Chicoutimi; le Richelieu, l'Outaouais et le St-Maurice sur presque tout leur parcours, grâce aux canaux qui en annulent les rapides.

**Voies  
ferrées**

Notre premier chemin de fer date de 1836. Aujourd'hui, deux grands réseaux, le Pacifique-Canadien et le Canadien-National, parcourent la province, en tous sens, et relie ainsi aux grandes villes du Canada et des Etats-Unis tous nos centres urbains et ruraux de quelque importance. Le Canadien-National appartient, depuis peu, au gouvernement de la Puissance. Dans notre seule province, les chemins de fer couvrent près de 6,000 milles de distance, soit 9,656 kilomètres.

En outre, nous sommes pourvus de routes nombreuses, pavées par les soins du gouvernement depuis 1912. Et le jour n'est certes pas loin où notre aviation, bornée actuellement au service forestier, établira des relations, plus expéditives encore, entre les quatre coins, fort distants, de notre grande et progressive province de Québec.

**Population**

Le recensement de 1921 portait à 2,362,000 l'effectif de notre population. En outre de Montréal, qui englobe 800,000 habitants et de Québec qui en a 121,000, nous comptons plusieurs petites villes de grande importance et de rapide développement: Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, St-Hyacinthe, Shawinigan, Lévis, St-Jean, Joliette, Valleyfield, Sorel, Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Rimouski.

**Vers  
l'avenir**

La population canadienne-française a un triple cachet d'activité agricole, industrielle et commerciale. Nos agriculteurs aiment leur profession; nos industriels sont ingénieux et prévoyants; nos hommes d'affaires ont le sens pratique et la prudente énergie. Dans le domaine religieux, scientifique, professionnel, littéraire et artistique, nos activités nationales n'en sont pas moins accentuées. Nous

avons marché d'un pas rapide dans les voies du progrès intellectuel et spéculatif. Eu égard à son jeune âge, la race française au Canada peut être fière du grade qu'elle occupe dans l'avancement général de la nation.



*L'étranger voit, avec un œil d'envie,  
Du St-Laurent le majestueux cours ;  
A son aspect le Canadien s'écrie :  
O Canada ! mon pays, mes amours ! . . . .*

—GEORGES-ETIENNE CARTIER.



*Québec, porte et défense du pays.*

*Vieille Stadaconé, sur ton fier promontoire,  
Il n'est plus de forêt silencieuse et noire!*

—PIERRE-OLIVIER CHAUVEAU.



### III

## GOVERNEMENT ET ADMINISTRATION

*"Tu n'as pour maître que les lois..."*

—ISIDORE BEDARD.

La province de Québec est la plus ancienne des neuf divisions de la Confédération canadienne qui jouissent d'un gouvernement autonome. Les pouvoirs législatifs et administratifs de chaque province sont fixés par une loi fondamentale appelée Constitution. Celle qui prévaut actuellement remonte à 1867, époque où les provinces canadiennes furent groupées sous un pouvoir central qui s'appelle le gouvernement fédéral. Tous les actes des gouvernements, fédéral et provinciaux, sont soumis au contrôle des députés ou législateurs, élus par le peuple périodiquement.

#### **Gouvernement**

Le gouvernement de la province de Québec se compose du Lieutenant-Gouverneur représentant le Roi, du Conseil des Ministres, de l'Assemblée législative et du Conseil législatif.

Le Lieutenant-Gouverneur a le droit de convoquer les députés, de proroger les Chambres et de les dissoudre en vue de nouvelles élections générales. Il gouverne par son Conseil des ministres provinciaux. Les actes législatifs, adoptés par les représentants du peuple, ont force de loi dès qu'ils sont signés par le Lieutenant-Gouverneur.

Le Conseil ministériel est formé comme suit: le Premier Ministre et Procureur général; le Ministre de l'Agriculture; le Ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries; le Ministre des Terres et Forêts; le Ministre de la Voirie; le Ministre du Travail; le Secrétaire provincial, et, le Trésorier provincial. C'est surtout le Premier Ministre qui gouverne.

**Représenta-  
tion  
populaire**

L'Assemblée Législative est composée de 85 députés, élus par le vote populaire pour cinq ans. Il y a généralement un député par comté. Pour être éligible à cette Chambre, il faut avoir au moins 21 ans, être sujet britannique et n'être frappé d'aucune incapacité légale. L'Assemblée législative a seule le droit de renverser le ministère s'il ne gouverne pas selon ses vues et dans l'intérêt général de la province.

Le Conseil Législatif est une Chambre haute formée de 24 membres nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Tous les actes adoptés par l'Assemblée Législative doivent avoir l'approbation du Conseil Législatif avant d'être présentés au Lieutenant-Gouverneur. Pour être éligible au Conseil, il faut être âgé d'au moins 30 ans, être sujet britannique, être propriétaire résidant dans la province.

C'est la réunion du Conseil et de l'Assemblée qui constitue le Parlement Provincial, lequel est convoqué au moins une fois par année.

**Ministère  
actuel**

Le pouvoir actuel qui préside à la gouverne et à l'administration de la province de Québec se compose comme suit :

Lieutenant-Gouverneur: SIR CHARLES FITZPATRICK,  
Président du Conseil Législatif: L'HONORABLE ADELARD TURGEON,  
Premier Ministre et Procureur général: L'HONORABLE LOUIS-  
ALEXANDRE TASCHEREAU,  
Ministre de l'Agriculture: L'HONORABLE JOSEPH-EDOUARD CARON,  
Ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries: L'HONORABLE  
JOSEPH-EDOUARD PERREAULT,  
Ministre des Terres et Forêts: L'HONORABLE HONORE MERCIER,  
Ministre de la Voirie: L'HONORABLE LEONIDE PERRON,  
Ministre du Travail: L'HONORABLE ANTONIN GALIPEAULT,  
Secrétaire Provincial: L'HONORABLE LOUIS-ATHANASE DAVID,  
Trésorier Provincial: L'HONORABLE JACOB NICHOL.

En outre, le Cabinet comprend quatre Ministres sans portefeuilles.

Le Président actuel de l'Assemblée Législative, est L'HONORABLE J.-N. FRANCOEUR.

L'Instruction Publique est dirigée par un Conseil spécial, formé d'un Comité catholique et d'un Comité protestant, et ce conseil est présidé par un Surintendant qui est aujourd'hui L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE.

**Divisions  
Administra-  
tives**

La province de Québec est divisée en comtés, subdivisés à leur tour en municipalités. Le comté est administré par un Conseil formé des maires de ces municipalités; le président de ce conseil s'appelle le Préfet du Comté. Chaque municipalité est comme un petit état ayant son gouvernement élu par les habitants de la circonscription; c'est le Conseil municipal dont le chef est le Maire. Ce conseil se forme du maire et de six échevins (conseillers) élus pour deux ans par les électeurs contribuables de la municipalité. Quelques municipalités urbaines se gouvernent d'après une charte particulière approuvée par la Législature provinciale.

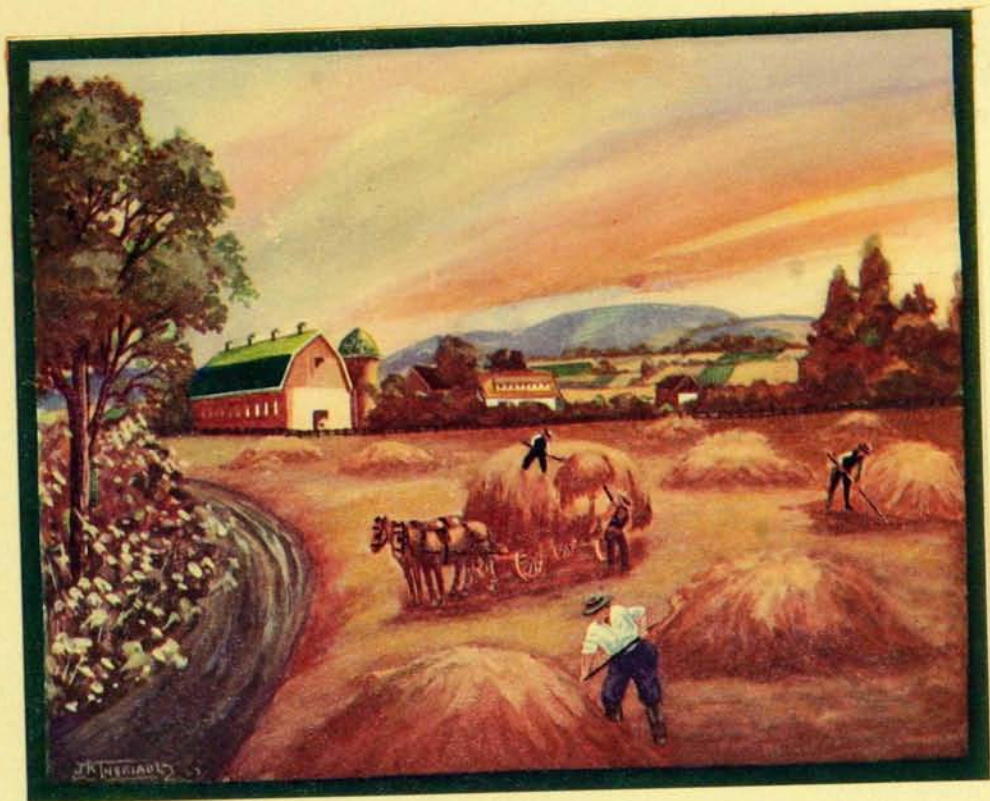
Le siège du gouvernement provincial est dans la cité de Québec.



*Aussi voilà pourquoi la superbe Angleterre,  
Voyant des Canadiens le sang se ranimer,  
A voulu laisser croître en paix sur cette terre,  
Des bras pour la défendre et des cœurs pour l'aimer . . . .*

—ADOLPHE POISSON.

—AU PAYS DES ERABLES.



*Terre d'abondance.*

*Avec l'aide du ciel souriant et de l'onde,  
Tu tiendras ta promesse ô ma terre féconde,  
Ta promesse de pain, de fruits et de miels d'or!*

—ALBERT LOZEAU.



## IV

# AGRICULTURE

*Je t'aime, ô sol natal ! Je t'aime et te révère.*

—PAMPHILE LeMAY.

La Province de Québec est particulièrement propice à l'agriculture. Ses terres sont variées dans leur forme géologique et leur composition minérale, mais toutes jouissent d'une fertilité généreuse qu'accentue, de jour en jour, l'adoption de méthodes culturales de plus en plus parfaites. L'étendue des terres cultivables est de 24,500,000 acres, soit environ 9,900,000 hectares. Près de 15,000,000 d'acres (6,000,000 d'hectares) sont présentement cultivés. La valeur de nos terres affectées à la production agricole est estimée à 783,000,000 de dollars, soit 4,056,900,000 francs au pair. L'étendue moyenne d'une ferme canadienne-française est de 100 acres, soit 40 hectares à peu de chose près.

### Grandes cultures

Les statistiques officielles de 1921 accusent, pour cette année, une production totale de céréales, légumineuses, légumes et fourrages, évaluée à \$219,154,000, soit 1,135,512,900 francs au pair. La dernière récolte annuelle de graine de trèfle s'est élevée à 1,229,300 lbs, (557,600 kilos). Cette production s'accentue rapidement par l'adoption de systèmes d'assolement régulier.

### Elevage

Notre cheptel chiffre: 1,040,000 vaches laitières et plus d'un million d'autres bovins; 1,200,000 moutons, 910,000 porcs et plus de 400,000 chevaux. La valeur totale de nos animaux s'élève à 286,818,000 dollars, soit 1,486,103,600 francs au pair. En outre, nos oiseaux de basse-cour, poules, dindons, canards, oies, outardes et pigeons, sont au nombre de 3,845,000 et sont évalués à \$4,833,300 (frs 25,043,000). Les méthodes modèles d'élevage préconisées

en cette province, et la préparation commerciale des viandes, jointes aux progrès rapides de l'industrie laitière locale étendent de jour en jour les cadres de notre élevage.

**Industrie  
laitière**

Le beurre et le fromage comptent parmi nos denrées agricoles d'abondante production. Il s'est fait en 1921 : 42,090,343 lbs (19,091,688 kilos,) de beurre et 36,573,194 lbs (16,135,645 kilos) de fromage. La valeur marchande de ces deux produits s'élève à \$21,389,110, (frs 110,824,403.)

**Les abeilles**

Notre richesse apicole, comprenant la valeur totale des ruchers, du miel et de la cire, est estimée à \$2,198,712, (11,392,290 francs au pair). Nous avons 7,820 ruchers en opération, avec 85,158 colonies d'abeilles italiennes, canadiennes et hybrides. Notre dernière production de miel a été de 3,697,990 livres, (1,677,371 kilos) et celle de la cire de 35,335 livres (16,027 kilos.)

**Sucre  
d'érable**

Une production particulière à cette partie du Canada, une industrie nationale qui fait notre orgueil et notre richesse agricole, est celle du sucre et du sirop d'érable. Nos érablières ont produit, en 1922, 9,016,650 livres (4,089,862 kilos) de sucre, et, 1,595,074 gallons (7,247,138 litres) de sirop.

**Horticulture**

La culture fruitière, arbres et arbustes, couvre une étendue de 52,930 acres (21,320 hectares). Nos vergers renferment de nombreuses variétés de pommiers, dont la "Fameuse" est la reine, de prunes, cerises et poires. Nos jardins contiennent aussi des arbustes fruitiers de plusieurs variétés parmi les espèces fraisiers, framboisiers, ronces, groseilliers, gadelliers, vignes et canneberges. L'expansion de la culture potagère s'effectue de jour en jour, avec celle du vignoble.

Nous cultivons actuellement en tabacs plus de 16,580 acres, soit 6,710 hectares.

**Direction  
officielle**

Pour activer l'expansion de la science et de la pratique agricoles, le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec dirige et sustente nombre d'institutions enseignantes et économiques dont les fins sont conformes à son programme de propagande culturale.

Un Conseil d'Agriculture aide le Ministre de ses avis et de sa compétence. Plusieurs experts, ingénieurs et conférenciers, sous la direction des chefs de Services, et une soixantaine d'agronomes officiels, se partagent l'enseignement technique agricole dans les districts ruraux.

**Enseignement**

Trois grandes Ecoles d'Agriculture, à Ste-Anne de la Pocatière, à Oka et à Ste-Anne de Bellevue, affiliées aux Universités de Québec et de Montréal, préparent des professeurs et spécialistes pour l'enseignement collégial et populaire et pour la rédaction livresque et journalistique. L'enseignement agricole est encore dispensé aux jeunes gens et aux jeunes filles dans les écoles élémentaires et moyennes, académies, couvents, écoles normales et ménagères.

Les populations féminines, élèves et mères de familles, bénéficient d'un enseignement et d'une préparation soignés en vue du rôle éducationnel et économique qu'elles ont à jouer dans la famille et la société. Des cours d'économie domestique, d'hygiène, de puériculture et d'industries féminines, leur permettent d'acquérir les connaissances nécessaires au maintien de l'équilibre entre la production et la consommation.

**Organismes sociaux**

Des sociétés agricoles, des coopératives d'achat et de vente, des caisses populaires et des cercles de fermières, en grand nombre et groupant des effectifs de plusieurs centaines de mille membres, activent le travail et le commerce en agriculture.

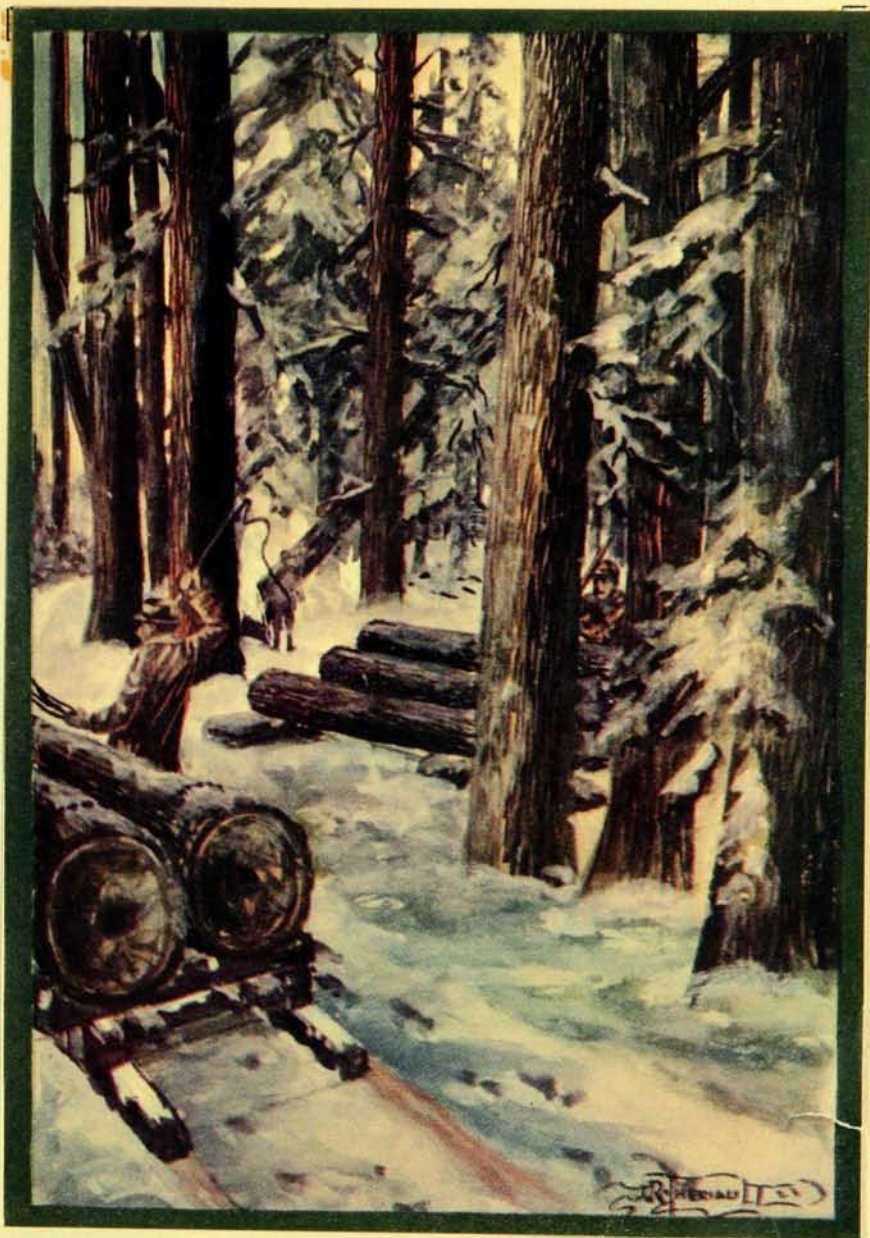
Une chevalerie d'honneur, l'Ordre du Mérite Agricole, glorifie et consacre le mérite des agriculteurs qui ont voué leur intelligence et leur énergie à l'avancement de l'art cultural chez eux-mêmes et autour d'eux.



*Fidèles au passé, nous poursuivons la trace  
De l'ancêtre héroïque et marchons sur ses pas.  
La Terre de chez nous ne démentira pas  
La mission sublime et haute de la race.*

—ALPHONSE DESILETS.

—AU PAYS DES ERABLES.



*Riche domaine forestier.*



## V

# COLONISATION

*La phalange des travailleurs.  
Ouvre des pages à l'histoire.*

—BENJAMIN SULTE.

La prolificité de la race canadienne-française a vite fait de remplir la maison familiale chez le cultivateur et le villageois de nos vieilles paroisses. Nos terres neuves sont le patrimoine convoité par nos fils et dévolu à leur courageuse initiative. Si quelques-uns sont tentés de répondre aux attraits de la cité canadienne ou américaine, la plupart préfèrent imiter leurs aînés déjà établis sur les terres fertiles que leur offre notre domaine de colonisation. Bien peu d'immigration étrangère sollicite l'octroi de lots colonisables.

**Pour nos fils** Telle qu'elle est aujourd'hui, la province de Québec devient, de l'aveu même de nos compatriotes de tout le Dominion, la plus riche en même temps que la plus vaste dans les limites territoriales. L'histoire de la colonisation remonte aux premiers temps du pays. Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, y amena, il y a plus de deux siècles et demi, des laboureurs qui ouvrirent les premiers défrichements. Nous avons continué son oeuvre avec l'ambition d'établir sous le même ciel, nos fils agriculteurs, le long des générations successives.

Les terres de la Couronne en cette province, sont situées dans cinq régions qui sont: l'ouest de Québec, comprenant le Témiscamingue et l'Abitibi; le nord de Montréal et d'Ottawa qui couvre une partie des comtés de Labelle, Argenteuil, Hull, Montcalm, Joliette, Berthier et Maskinongé; le nord de Québec, comprenant une partie des vastes comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean; le sud de

Québec qui compte de belles paroisses déjà avancées; le sud-est de Québec, qui embrasse les comtés de Témiscouata, Matane, Bonaventure et Gaspé.

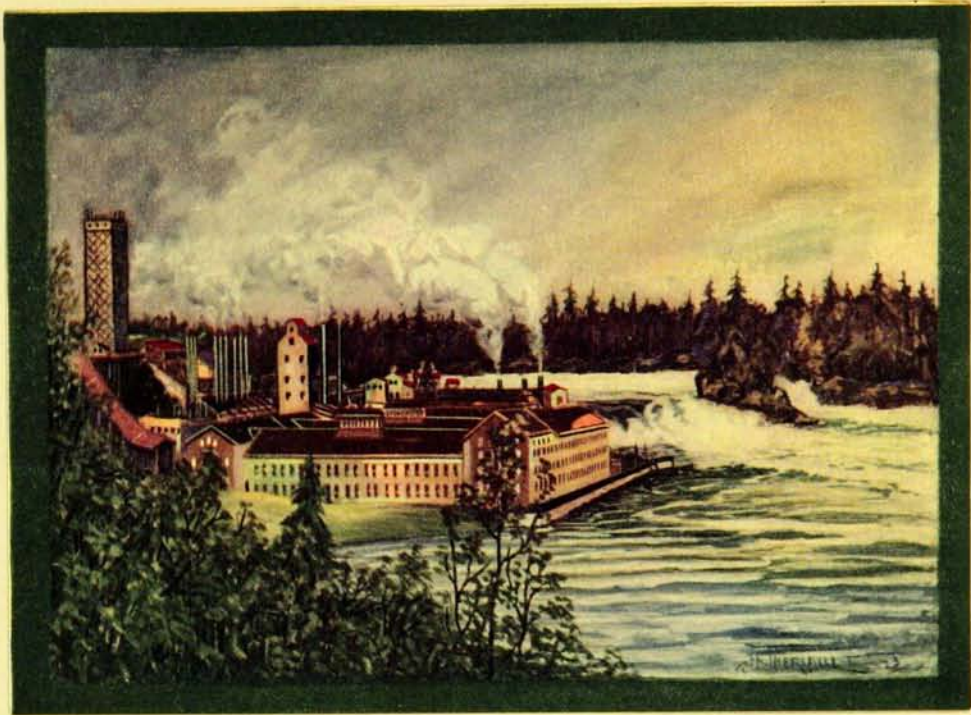
**Fondations  
nouvelles**

Une centaine de paroisses nouvelles se sont fondées depuis un quart de siècle et plus de 25,000 colons y ont pris place. D'innombrables difficultés ont menacé, parfois, de paralyser nos efforts. Mais le peuple canadien-français avait en lui des trésors d'énergie et d'endurance qui ont expliqué le miracle de son emprise sur le sol conquis au prix des sueurs et du sang.

Aujourd'hui, il domine, par son intelligence et ses forces économiques, sur tout le territoire qui lui est dévolu. Une lutte ardente s'est engagée contre l'émigration à l'étranger, et ceux des nôtres qui laissent la vieille paroisse, en ces jours de crise conséquente de la guerre, s'en vont prendre place à côté des vaillants pionniers qui achèvent la grande oeuvre colonisatrice en Nouvelle-France.

*Le premier bûcheron qui, dans la poudrerie,  
Brava l'étouffement des neiges en furie  
Pour élargir de plus en plus son horizon,  
Celui-là reste grand de sa grandeur obscure,  
Car il souffle la vie à la chose qui dure,  
Dans les poutres de sa maison.*

—JULES TREMBLAY.



*Royaume des pouvoirs d'eau.*

*La cascade croulante écume  
Que voile une pâle vapeur...*

*—ALFRED GARNEAU.*



## VI

# FORETS, LACS ET RIVIERES

*Généreuse nature, altières Laurentides,  
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur!...*

—ALBERT FERLAND.

### Un royaume

Le domaine forestier de la Province de Québec embrasse une étendue de 130,000,000 d'acres, (53,000,000 d'hectares), dont la valeur marchande serait de un milliard de piastres, soit plus de cinq milliards de francs au pair. Ce domaine se divise en forêts affermées, c'est-à-dire concédées pour la coupe du bois, en forêts non-affermées et en terres boisées concédées pour l'agriculture à des particuliers. Le territoire recouvert de végétation forestière n'est productif de bois d'oeuvre et d'industrie que sur une aire d'environ 203,500 milles carrés (527,100 kilomètres carrés). Ces forêts peuvent être partagées, d'après la qualité et la nature de leurs détenteurs, en trois catégories: 1o—Forêts des particuliers: 9,375 milles carrés, (24,281 kilomètres carrés); 2o—Forêts concédées pour des fins agricoles: 2,031 milles carrés (5,260 kilomètres carrés); 3o—Forêts de l'Etat, affermées ou vacantes et en réserves cantonales: 192,086 milles carrés (497,500 kilomètres carrés). Ce dernier groupe comprend 69,900 milles carrés, soit 181,100 kilomètres carrés, de forêts louées pour des fins industrielles et commerciales.

### Essences forestières

Parmi les essences qui peuplent nos forêts, celles qui répondent le mieux aux exigences du commerce et de l'industrie sont:

1o—pour les résineux: les épicéas noir, rouge et blanc; les pins blanc, rouge et gris; le sapin, la pruche rouge et le mélèze;

2o—pour les bois feuillus: le merisier, l'érable à sucre, le tremble, le bouleau et le peuplier.

On y trouve également, et en quantités considérables, le sapin, le cèdre, le tamarac, le tilleul, l'orme, le frêne, le noyer et le hêtre. Dans l'industrie, en dehors des pâtes mécaniques et chimiques livrées à la papeterie, on utilise nos bois à la fabrication des bardeaux, traverses (dormants), poteaux, piquets, lattes, douves, fuseaux, bois carrés, planches et bois de chauffage. En 1921, ces produits ligneux industrialisés ont été estimés à une valeur totale de \$14,186,114, (frs 73,503,180). A elles seules, nos 15 fabriques de papier ont produit en 1921 pour un montant de \$46,750,700, (soit environ 233,750,000 francs au pair).

#### **Pulpe et papier**

L'industrie de la pulpe de bois occupe une place de premier rang dans nos activités manufacturières au Canada. Sur une centaine de pulperies canadiennes 46 sont situées dans notre province. Et la seule province de Québec exporte annuellement, aux Etats-Unis, plus d'un million de cordes de bois à pulpe. Nous sommes à perfectionner notre système de protection contre les feux de forêts et nous avons, depuis quelques années, adopté des méthodes pratiques de reboisement qui assurent la régénération rapide de cette source considérable de richesse.

#### **Fleuves et rivières**

Nous sommes fiers du grand fleuve qui traverse la province de Québec dans toute sa longueur, en coulant du sud-ouest au nord-est, vers le golfe St-Laurent et l'océan Atlantique. Le St-Laurent a pour affluents principaux, au nord, l'Outaouais, le St-Maurice, le Saguenay et la Manicouagan; au sud le Richelieu, l'Yamaska le St-François et la Chaudière. Des rivières de moindre importance, la Maskinongé, la Batiscan, la Jacques-Cartier, la Montmorency, la Nicolet et la Bécancour, se déversent aussi dans le fleuve laurentien. Dans la région nord de la province, des cours d'eau comme la Péribonka, la Gatineau, l'Harricana et la Grande-Rivière, couvrent des distances de plusieurs centaines de kilomètres.

#### **Lacs et chutes**

Dans les terres, des lacs nombreux, véritables mers intérieures sillonnées de bateaux à voiles et à vapeur, reçoivent les eaux de rivières également puissantes. Ces cours d'eau, comme les précédents, sont coupés de cataractes et de chutes qui fournissent une somme imposante de forces hydrauliques.

Parmi nos lacs les plus importants, il importe de citer, au nord du St-Laurent: le lac Eau-Claire qui couvre une étendue de 480

milles carrés (772.46 kilomètres carrés); le lac Mistassini, 1,000 milles ou 1,609 kilom. carrés; les lacs St-Jean et Abitibi, mesurent chacun 350 milles, ou 563.26 kilom. carrés; le Chibougamou, 140 milles, ou 225.30 kilom. carrés; le Témiscamingue, 100 milles ou 161 kilomètres carrés.

Au sud du fleuve laurentien plusieurs lacs de moindre importance sont posés comme des joyaux dans le décor grandiose d'une nature luxuriante. Ce sont les lacs Memphrémagog, St-François, Aylmer, Mégantic et Témiscouata. Des élargissements de l'Ouataouais et du St-Laurent forment les lacs des Deux-Montagnes, Saint-Louis et Saint-Pierre.

Nos rivières et nos lacs sont navigables jusqu'à une profondeur avancée, dans les terres, et ils transportent, en outre de l'activité commerciale et industrielle, la fertilité de leurs dépôts alluviaux sur les sols exploités par notre agriculture.

D'innombrables familles de poissons y fraient chaque année et fournissent aux marchés des cités et des campagnes un aliment frais et savoureux durant toute la belle saison.

**Pouvoirs  
hydrauliques**

Le relief du sol et l'accidentation des cours d'eau, dans la province de Québec, donnent naissance à des chutes naturelles, et favorisent la création de barrages, dont la puissance réunie est susceptible de développer jusqu'à 12,000,000 de chevaux-vapeur. Actuellement, les turbines installées donnent ensemble 1,200,000 HP.

La précipitation atmosphérique varie sensiblement dans les différentes régions de la province. Dans la région du St-Laurent inférieur, la quantité moyenne de pluie est cotée à 32 pouces (82 centimètres). Autour de Québec et de Montréal, la précipitation moyenne est d'environ 40 pouces (102 centimètres). Autour du lac St-Jean, région moins pluvieuse, la moyenne touche à 27 pouces (69 centimètres). Vers et autour de l'Abitibi et du Témiscamingue, dans le nord-ouest de la province, cette précipitation atteint 30 pouces (75 centimètres).

Les conditions climatologiques du pays sont telles que la pluie et la neige sont assez uniformément distribuées au cours de l'année canadienne. Il n'y a point de saisons complètement sèches suivies de saisons très pluvieuses.

Les développements hydrauliques aménagés, les plus remarquables, sont ceux des Cèdres et de Lachine, sur le St-Laurent; de Shawinigan, de Grand'Mère et de La Tuque, sur le St-Maurice; de Montmorency sur la Côte de Beaupré; de Chicoutimi, de Kénogami et de Val-Jalbert dans le Saguenay-Lac St-Jean.

D'autres forces hydrauliques sont en voie d'aménagement à la Grande Décharge du Saguenay; sur la rivière Chicoutimi; à la Gabelle sur le St-Maurice; sur la rivière aux Outardes et sur la rivière des Prairies. La province de Québec est celle du Canada où les pouvoirs d'eau sont les plus nombreux et les plus puissants.



*Comme l'érable fort, abreuvé de tes sèves  
Où le grain de maïs, à tes flancs enfanté,  
O terre canadienne, en ses tendresses brèves,  
L'âme que nous avons nous vient de ta beauté...*

—LIONEL LEVEILLE.



*Pittoresque nature.*

*Le beau lac ignoré, perle des Laurentides  
Qu'enchâsse un cirque étroit de monts fauves et noirs,  
Sur le mercure vif de sa nappe sans rides  
M'apporte la rumeur bucolique des soirs . . . . .*

*—RENE CHOPIN.*



## VII

### MINES, CHASSE ET PECHE

*Devant moi des mineurs lavent, dans les ravines,  
Un gravier miroitant qui recèle de l'or...*

—WILLIAM CHAPMAN.

La plus grande partie de la Province de Québec est virtuellement inexploitée au point de vue minier. Des prospections ont été faites sur une surface d'environ 40,000 milles carrés (64,372 kilomètres carrés), surtout dans une lisière qui traverse le sud de la province. Jusqu'à il y a dix ans la production minérale, qui s'élevait alors à \$13,000,000 (65,000,000 de francs au pair), provenait de districts depuis longtemps colonisés. Aujourd'hui, la zone minière découverte s'étend à des terres encore vierges ou peu propices à l'agriculture et à l'industrie forestière. La production annuelle s'est augmentée de plusieurs millions de dollars.

#### **Lois des mines**

En 1880, on introduisit dans la loi des Mines le principe de la séparation des droits miniers de ceux de la surface du sol. Le gouvernement provincial peut donc disposer des droits de mines sur toutes les terres publiques et aussi sous les terres des particuliers. Le prospecteur, muni d'un certificat officiel de mineur, peut acheter des terrains miniers à prix fixe, soit \$5.00 (25 francs environ) par acre (ou 0.40467 hectare), pour les minéraux supérieurs tels que or, argent, cuivre, fer; et \$3.00 pour les minéraux inférieurs, ocres, feldspaths, minéraux de construction, etc. Le détenteur d'un droit de prospection et d'exploitation est soumis à des engagements envers le Ministère.

#### **Minerais**

Les mines actuellement exploitées en cette province sont au nombre de 274. Elles fournissent les substances suivantes: amiante, argent, cuivre et soufre, dolomie, eaux minérales, feldspaths, fers,

graphite, kaolin, magnésite, mica, or, phosphate, plomb, silice, talc et zinc. Les matières premières, qui entrent dans nos matériaux de construction et qui sont extraites sur place, sont: ardoise, briques, chaux, ciment, granit, grès, marbres et sables.

Les gisements d'amiante de la province de Québec sont les plus importants du monde entier et fournissent 84% de la consommation mondiale de cette substance. Ces mines sont situées dans l'est de la province, dans les comtés de Mégantic et de Richmond. Depuis les débuts de leur mise en valeur, il y a quarante ans, ces puits d'amiante ont produit pour plus de \$100,000,000 (500,000,000 de francs) de fibre chrysotile. L'amiante, que nos gens appellent vulgairement "pierre à coton", est incombustible. Il sert à fabriquer des tissus, cordages, isolants, vêtements, bardeaux et tuiles, planches, récipients et autres objets divers.

Le mica, le nickel, le fer, le graphite et l'ocre forment aussi de riches gisements miniers dont l'exploitation est commencée et promet des rendements payants à mesure qu'on développe les travaux d'extraction.

#### **Chasses**

La chasse et la pêche, pour des fins sportives et commerciales, s'exercent, en temps permis, sur tout le littoral boisé des lacs et rivières. En outre, l'étendue des parcs nationaux, pour chasse et pêche, couvre 5,054 milles carrés (1,308,929 hectares).

Depuis 1916, une loi provinciale de Québec, amendant la loi de la chasse et du commerce des fourrures, oblige les marchands de fourrures à prendre un permis du gouvernement, à faire un rapport mensuel détaillé de leurs opérations marchandes; ils doivent étamper chaque peau et payer un droit régalien sur chacune. Ce contrôle n'a pas tardé à produire d'excellents effets à l'endroit du trappeur, du chasseur et de l'entremetteur qui ne sont point tentés d'abattre et de manipuler d'animaux à fourrures en temps prohibé.

#### **Fourrures**

Nos animaux à fourrure sont: le blaireau, la belette, le castor, le chat sauvage, le carcajou, l'écureuil, l'hermine, la loutre, le lapin, le lièvre, le loup, le loup-cervier, la martre, l'ours brun, gris et blanc, le pékan, les renards noir, bleu, argenté, blanc, rouge et croisé, le rat musqué, le vison, le loup-marin, l'original, le chevreuil et le caribou.

Le renard est l'animal sauvage qui se prête le mieux à la domestication. Toutefois, on a réussi à faire reproduire d'autres animaux à fourrure en captivité, tels: le vison, la martre, le pékan, la mouffette, l'opossum, le castor et le rat musqué. La valeur totale des pelleteries, dont le commerce a été contrôlé par la Province en 1921, s'élève à \$3,327,000, soit en francs au cours normal 16,635,000.

La première exposition internationale de renards domestiques a eu lieu à Montréal en 1920. Nous avons aujourd'hui 104 établissements d'élevage du renard au pays de Québec.

#### Oiseaux

Nos principaux oiseaux sont: l'alouette, la bécassine, l'engoulevant, la fauvette, le geai du Canada, le goéland, le goglu, la grive, la grue, le huard, le hibou, le héron, le merle, le rossignol, le rouge-gorge, la mésange, le moineau, la mouette, l'outarde, la perdrix, le butor, le pique-bois, la pie, le pinson, le pluvier, la poule-d'eau, le quac, le ramoneur, le roitelet, la sarcelle, la tourte et la tourterelle.

#### Poissons

Nos pêcheries maritimes, autrefois sous le contrôle fédéral sont maintenant passées au provincial depuis un an. Nous avons sept viviers pour le saumon, deux frayères à homard et quatre frayères pour la truite des lacs et rivières.

Nos poissons principaux comprennent: les divers saumons, la truite, la ouananiche, le doré, la perche, le brochet, le poisson blanc, le maskinongé, l'esturgeon, l'éperlan, l'anguille, la carpe, la barbotte, la morue, le caplan, le hadock, le hareng, le maquereau, la lakêche, l'alose, la perchaude, le crapet, le bar et la barbue.

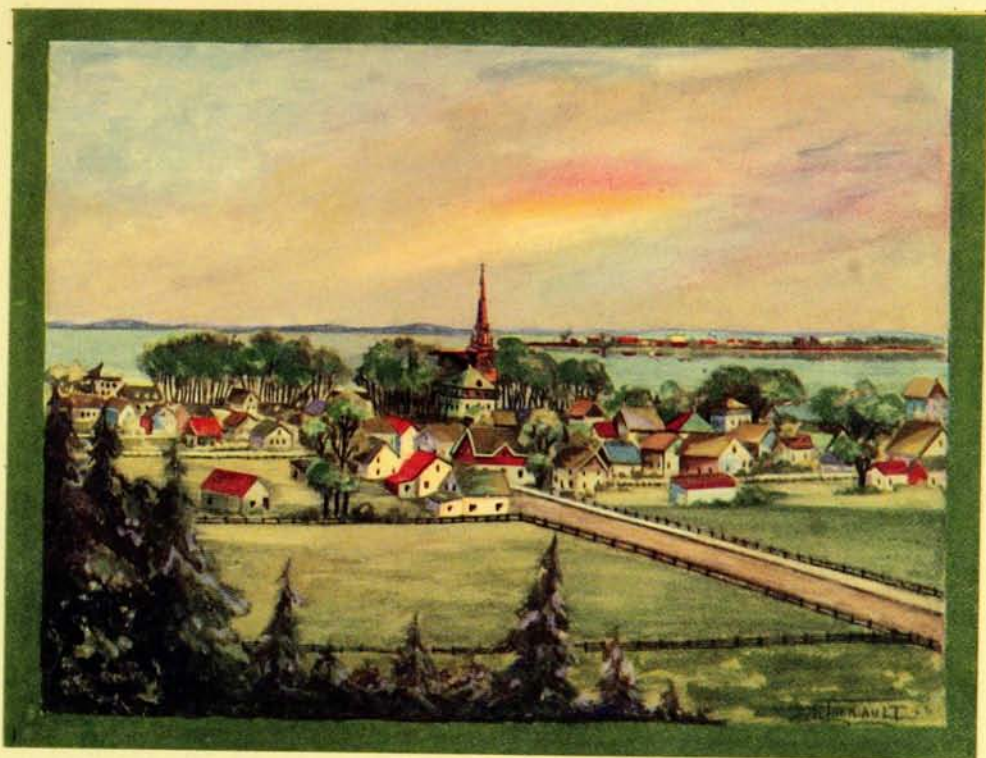
En 1920, les capitaux engagés dans l'industrie de la pêche s'élevaient au chiffre de \$2,570,700, (12,853,000 francs au pair). La valeur globale des pêcheries de Québec est présentement de \$2,600,000 (environ 13,000,000 de francs).

Nos ressources naturelles, mines, chasses et pêcheries, sont inépuisables. Aussi font-elles envie à nos voisins qui les visitent et les étudient avec un oeil avide. Des experts sont au service du gouvernement provincial pour en assurer la conservation et l'exploitation prudente et rationnelle.

*J'ai dit à la forêt haute et pleine d'orgueil :  
J'irai dans tes abris dépister le chevreuil  
Et le lièvre timide . . . . .*

—ALPHONSE BEAUREGARD.

—AU PAYS DES ERABLES.



*Pays de paix et de prospérité.*

*Rien ne m'est cher comme le val  
Où, par-dessus tous les toits, brille  
La riche aiguille  
De mon clocher natal.*

*—NEREE BEAUCHEMIN.*



## VIII

### VOIRIE PROVINCIALE ET MUNICIPALE

*Les grands "chemins du Roy"  
Bordés de fiers érables . . . . .*

—EMILE CODERRE.

#### **Grandes routes**

Si nos grandes routes carrossables n'ont ni la splendeur ni l'intérêt historique des voies appienne et françaises, elles n'en sont pas moins pourvues de charmes variés, par la beauté des villes et des campagnes qu'elles traversent et par le pittoresque de la grande nature. Les touristes, canadiens et américains, que favorise le mode de transport si avantageux de l'automobile, se plaisent à entrer dans notre vieille province, qu'ils traversent aisément et rapidement, sur des parcours de plus de 36,000 milles, soit environ 58,000 kilomètres.

Un bon nombre de ces routes sont déjà pavées, et, les autres le seront incessamment par les soins du Ministère de la Voirie. L'une d'elles, la plus longue, qui relie Québec, Montréal et Ottawa, longe la rive nord du fleuve St-Laurent; c'est la plus attrayante par ses aspects et son décor variés. C'est aussi la plus ancienne du pays; elle fut ouverte sous la domination française.

Mentionnons la voie carrossable de Montréal-Rimouski, couvrant une distance de 370 milles (595 kilomètres); celles de Montréal-Mont-Laurier, de Lévis-Sherbrooke, de Rimouski-Matapédia et de Lévis-Jackman. Plusieurs autres grands chemins sont en voie de pavage et d'ornementation. Les pavés sont faits de ciment bétonné et on les borde de plantations d'érables et autres arbres du pays.

#### **Les Ponts**

Ces chemins traversent nos rivières par plus de 4,000 ponts, d'au moins 20 pieds (6 m.09) d'ouverture. Ajustés, bouts à bouts,

ces ponts couvriraient une longueur de 50 milles (80 kilomètres). Ils représentent un capital argent de \$40,000,000, (frs 207,253,886).

L'une des merveilles de l'industrie métallurgique et du génie constructeur qui ont le plus intéressé le Nouveau-Monde, en ces derniers temps, est sans contredit le pont de Québec, qui relie la rive nord à la rive sud du fleuve St-Laurent, à quelques minutes de notre vieille cité. Ce pont a une longueur de 3,240 pieds (988 m.), une hauteur de 310 pieds (94 mètres), et une largeur de 88 pieds (27 mètres). Il pèse le joli poids de 60,300 tonnes métriques. Ce pont sert au passage des convois de chemins de fer et aux piétons. C'est l'un des plus grands ponts du monde; il a fallu près de dix ans pour en achever la construction. On se complait à l'appeler la grande merveille d'Amérique.



*Quand la brumante vient et que le jour s'efface,  
Les routes que la nuit semble tordre en ses doigts  
Enserrent les côteaux, les plaines et les bois,  
Comme des bras aimants...*

—BLANCHE LAMONTAGNE.



*Industrie nationale.*

*Goutte à goutte, plein de lumière,  
C'est le sang du sol des aïeux  
Qui, de l'érable au flanc rugueux,  
S'écoule en sève nourricière...*

—FRANCIS DESROCHES.



## IX

# INDUSTRIE ET COMMERCE

*"Vous êtes le récit d'un siècle de progrès"*

—LOUIS-JOSEPH DOUCET.

Les premiers développements économiques en Canada datent, en quelque sorte, du premier commerce de fourrures au temps de Champlain (1608-1635). Mais le mouvement industriel et commercial ne s'est accentué visiblement que vers 1666, sous la gouverne du Marquis de Tracy, de M. de Courcelles, et la surintendance de Jean Talon. A cette époque, la colonie française, en Amérique du Nord, ne comptait guère plus de 3,000 âmes. Cependant la colonisation et l'agriculture avançaient rapidement. Trois vaisseaux furent construits qui portèrent nos premières cargaisons de saumon, de morue, d'huiles, de bois et de farine aux Indes Occidentales. L'Intendant Talon induisit encore les colons à fabriquer, des cendres de leurs abatis, de la potasse qui fut expédiée en France. Les premières tanneries et fabriques de chaussures à Québec datent de 1670 et 1673. En 1730, aux Forges de St-Maurice, près des Trois-Rivières, on extrayait du fer des premières mines, et l'on fabriquait tous les poêles, ustensiles, haches et charrues de fonte utilisés dans la colonie. A l'époque de la Cession du Canada à l'Angleterre nous faisons déjà un commerce important avec nos voisins d'Amérique. Pendant cinquante ans, nos activités dans cette sphère n'eurent rien de très remarquable.

**Etablis-  
sements  
industriels**

Depuis un quart de siècle, le Canada a bénéficié d'une transformation économique phénoménale, qui s'est accentuée au plus haut point dans la province de Québec. Nous comptons, en 1900, 4,845 établissements manufacturiers, en cette province, et nous en avons aujourd'hui près de 11,000 occupant 200,000 ouvriers. Notre

production manufacturière, qui se chiffrait il y a vingt-quatre ans, à \$158,287,000, (800 millions de francs à peu près), s'élève présentement à \$900,453,000, (quatre milliards et demi de francs au cours normal). Les statistiques officielles établissent que plus d'un tiers de la population totale de la province, soit environ 900,000 habitants, vivent de l'industrie manufacturière. Les salaires payés aux ouvriers de manufactures étaient: en 1900 de \$4,583,864, (22,918,000 francs), en 1905, de \$38,703,765, (193,500,000 francs), et ils sont aujourd'hui de \$169,850,900, (849,250,000 francs au pair).

#### **Villes manufacturières**

Le développement industriel s'est effectué de pair avec le développement agricole, depuis quinze ans, dans la province de Québec. Notre ville de Montréal, qui compte 800,000 habitants, avec sa banlieue, est le centre industriel le plus important de tout le Canada. Elle a une production manufacturière de 552 millions de piastres, soit de 2 milliards 700 mille francs au cours normal. Les villes de Québec, Hull, Sherbrooke, Lachine, Trois-Rivières, Valleyfield, St-Hyacinthe et Chicoutimi, celles de St-Jean, Grand'Mère, Shawinigan, Thetford, Joliette, Sorel et Lévis, donnent ensemble une production manufacturière annuelle de 350 millions de piastres.

Si l'on s'en tenait au nombre des établissements industriels, les beurreries et fromageries se rangeraient en tête avec un chiffre respectable de 1,867 fabriques. Les moulins à bois, lattes et bardeaux viendraient ensuite avec 1,419; les fabriques de vêtements, avec 929; les boulangeries, avec 562; les plomberies et ferblanteries, avec 534; les minoteries, avec 428. Mais, par l'ensemble du capital investi, l'industrie la plus importante est celle de la lumière et du pouvoir électriques, avec \$130,000,000 (650 millions de francs au pair).

#### **Autres industries**

L'industrie de la chaussure est l'une des plus considérables. Sur 162 fabriques du genre au Canada, notre province en compte 92 pour sa part, et nous fabriquons ici pour les deux-tiers de la valeur totale produite en chaussures au Canada. Québec est aussi en tête des autres provinces du Dominion pour la production de la pulpe de bois, destinée surtout à la papeterie. Nous comptons 25 usines en 1910; nous en avons 46, dix ans plus tard, donnant une production de 975,000 tonnes de pulpe, soit 884,325 tonnes métriques. Nos cultures et fabriques de préparation et d'emballage du

tabac sont en nombre considérable et leur production annuelle est la plus élevée de tout le Dominion. Outre nos filatures de soie et de coton, nos fabriques de ciment à Montréal, nos chantiers maritimes à Lévis, Trois-Rivières et Sorel, nous avons aussi de grandes verreries et de grands ateliers d'impression à Montréal, et, à St-Hyacinthe des fabriques d'orgues fameuses par tout le continent.

**Le commerce**

Les trois formes de commerce, local, international et de transit, apportent à la province de Québec des revenus susceptibles d'étonner ceux qui ne croiraient pas aux aptitudes financières de l'élément latin-français en Amérique.

La production agricole est suffisamment abondante pour permettre au cultivateur de vendre sur les marchés urbains après avoir alimenté copieusement sa maison et sa ferme. Le mécanisme coopératif établi depuis dix ans favorise la vente comme l'achat des denrées alimentaires et des objets utiles à la culture, et accentue de jour en jour les possibilités d'exportation.

**Exportations**

Chaque ville et chaque village compte de nombreux établissements de commerce, achat et vente. De grandes firmes s'adonnent à l'exportation du bois, de la pulpe et du papier, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France; du beurre, du fromage et des pommes, en Angleterre et en France; du sucre nature, dans les autres provinces et aux Etats-Unis; du foin et du tabac, dans les autres provinces et en Angleterre; de l'amiante, du nickel, du mica, du cuir, des fourrures et du poisson, aux Etats-Unis et en Angleterre. Des maisons d'importation nous font venir de l'extérieur du fer, de l'acier, du charbon, des machines, des produits textiles, du thé, du café, des sucres divers, des livres et de la musique.

**Le transit**

Enfin, grâce à sa position géographique, la province de Québec voit passer sur son territoire une grande partie des produits de l'Ouest canadien et des autres provinces circonvoisines. Le commerce de transit nous enrichit puisqu'il occupe notre main-d'oeuvre et donne à nos ports une activité constante et rémunératrice. Alors que New-York a vu passer, en 1922, vingt-cinq millions de tonnes de marchandises dans son port, Montréal en a manipulé plus de douze millions.

*C'est le commerce ardent, cette âme des deux mondes,  
Que notre fleuve active et roule sur ses ondes...*

—JOSEPH LENOIR.

—AU PAYS DES ERABLES.



*Montréal, métropole financière.*

*Vois les villes aux cents merveilles de l'acier,  
Comme un vivant exemple à l'univers entier  
Dans l'atelier puissant œuvrent des multitudes...*

*—JEAN CHARBONNEAU.*



## X

# INSTRUCTION, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

*Si nous pouvions écrire au fil de notre plume  
Ce qu'au fil de l'épée ont écrit nos aïeux!...*

—CHARLES GILL.

L'instruction publique, dans la province de Québec, est soumise au régime de direction le plus rationnel et le plus propre à sauvegarder la liberté de l'enseignement et la bonne entente entre les divers éléments de notre population. L'autorité suprême est le Conseil de l'Instruction Publique, divisé en deux Comités, l'un catholique et l'autre protestant, et présidé par un Surintendant. Il n'y a qu'une seule loi scolaire et toutes les écoles, quelle que soit leur dénomination religieuse, sont organisées d'après cette loi.

### Direction officielle

Le Conseil a pour mission de faire les règlements scolaires, de choisir les inspecteurs d'écoles, les professeurs, les principaux d'écoles normales et les examinateurs chargés d'accorder des brevets d'enseignement, d'approuver les manuels de classe, etc. Les règlements adoptés par les deux Comités sont à peu près identiques. Le Surintendant est nommé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province; il est revêtu de l'autorité nécessaire au bon fonctionnement de la loi de l'éducation.

### Régime scolaire

Dans chaque municipalité de la province, l'enseignement est donné par des instituteurs et des institutrices, religieux ou laïques, sous la responsabilité de commissions scolaires locales. Une municipalité scolaire est érigée, à la demande des contribuables, par le Lieutenant-Gouverneur sur avis du Conseil des Ministres. La loi prévoit et autorise la création d'écoles dissidentes, c'est-à-dire contrôlées par des syndics municipaux qui ont les mêmes pouvoirs que les commissaires d'écoles régulières et qui sont élus de la même façon.

Nos institutions éducationnelles se divisent en trois catégories: 1o—D'éducation supérieure, comprenant les universités et les collèges classiques; 2o—D'enseignement primaire supérieur, comprenant les académies, écoles modèles et écoles élémentaires; 3o—Les écoles spéciales.

**Enseignement  
supérieur**

Nous avons quatre Universités, vingt-et-un Collèges classiques, une Ecole Normale supérieure, une Polytechnique, six Ecoles Techniques, une Ecole des Hautes Etudes commerciales, une Ecole Supérieure de Chimie, une de Sciences Sociales, trois d'Agriculture, deux de Chirurgie dentaire, une d'Arpentage et Génie forestier, deux Ecoles des Beaux-Arts, deux Conservatoires de Diction et un Conservatoire de Musique. La plupart de ces institutions sont affiliées aux Universités ou fusionnées avec elles.

L'Université Laval de Québec fut fondée en 1852; elle comprend des facultés de théologie, droit, médecine, génie rural et forestier, chirurgie dentaire, arts, sciences et lettres. Elle décerne, à la fin des cours, des diplômes de bachelier, licencié, maître et docteur. Cette institution est complètement indépendante du gouvernement. La haute surveillance y est dévolue à un conseil supérieur de direction et d'administration. L'Université compte plus de cent trente professeurs et plusieurs milliers d'élèves.

Ses musées d'anatomie et d'ethnologie, ses collections géologiques, minéralogiques, entomologiques, zoologiques et botaniques sont remarquables. Sa bibliothèque compte au delà de 170,000 volumes choisis et classifiés avec soin; elle possède la plus riche et la plus complète collection d'ouvrages canadiens et américains. Sa galerie de peintures renferme des trésors artistiques et des tableaux de maîtres d'une valeur inappréciable.

L'Université de Montréal est une filiale de Québec, autonome depuis quelques années seulement. Elle comprend des facultés de théologie, philosophie, droit, médecine humaine et comparée, chirurgie dentaire, sciences, lettres, pharmacie, sciences économiques et sociales. Plusieurs écoles supérieures lui sont affiliées, dont des institutions d'enseignement secondaire pour jeunes filles, de sciences agricoles, commerciales, de musique et d'art ménager.

L'Université McGill, de langue anglaise, donne des cours de quatre ans pour les arts, la médecine et les sciences appliquées aux arts, et des cours de trois ans pour le droit. Le collège agricole McDonald y est annexé.

L'institut universitaire Bishop de Lennoxville, donne des cours et diplômes pour les arts, la médecine et la chirurgie dentaire. Cette institution, dirigée par l'Eglise anglicane, n'a qu'un petit nombre de professeurs et d'élèves.

Actuellement nous avons, dans l'ensemble des quatre Universités et de leurs affiliées, 767 professeurs et les cours y sont suivis par plus de 12,000 étudiants.

**Enseignement classique**

Nos collèges classiques sont au nombre de 21. Ce sont ceux de Québec, Nicolet, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Lévis, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, L'Assomption, Rigaud, Valleyfield, Joliette, Ste-Thérèse, Sherbrooke, Rimouski, St-Jean, Chicoutimi, St-Alexandre, Mont-Laurier, St-Laurent, Loyola, Ste-Marie et St-Sulpice, (ces quatre derniers à Montréal). Les cours qu'on y donne comportent: l'étude approfondie des langues française, latine, grecque et anglaise; l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les mathématiques, la chimie, la physique, l'astronomie, l'architecture, les belles-lettres, la musique, la philosophie et la théologie. Les collèges classiques préparent à l'Université. Le total des professeurs de ces collèges est de 830 et le nombre des élèves dépasse 10,000.

Quinze collèges commerciaux donnent des cours préparatoires aux affaires d'après un système bilingue. Plusieurs "High schools" apportent une préparation analogue, à leurs élèves de langue anglaise. Seize écoles des arts et métiers préparent les jeunes garçons et jeunes filles à l'industrie. Quatre écoles techniques moyennes forment des contre-maitres pour les manufactures, et une école de laiterie forme des experts en fabrication de beurre et de fromage.

**Ecoles Normales, Académies, Ecoles élémentaires**

Nous avons treize écoles normales françaises, de garçons et de filles, et une anglaise, dont la fréquentation globale est de 1,376 élèves. Nos académies de langue française sont au nombre de 378, avec une fréquentation (garçons et filles) de 110,200; celles de langue anglaise se chiffrent à 46 et sont fréquentées par 13,106 élèves. Les

écoles modèles françaises sont fréquentées par 108,125 garçons et filles, et, celles de langue anglaise par 4,135 élèves des deux sexes. Les statistiques les plus intéressantes ont trait aux écoles élémentaires. Celles de langue française, au nombre de 5,686 reçoivent 111,034 garçons et 116,952 filles; celles de langue anglaise, au nombre de 684, en ont des deux sexes 49,097.

En outre, des écoles du soir, des écoles maternelles, de coupe et de couture, celles des sourds-muets et des aveugles, apportent à ceux qui ne peuvent régulièrement bénéficier de l'enseignement une préparation spéciale qui les met en demeure de pourvoir à leurs propres besoins et d'aider leurs familles.

**Présence  
scolaire**

Le grand effectif de la population étudiante, à l'heure actuelle, dans la province de Québec est de 477,994 élèves. La présence moyenne aux classes, durant toute l'année scolaire, équivaut à 78% de cet effectif.

On comprendra que les générations nouvelles bénéficient chez nous d'un avantage précieux, que les éducateurs et les gouvernants leur dispensent avec une largesse et une sollicitude dignes de toute admiration.

\* \* \*

Si la préparation immédiatement nécessaire au gagne-pain est ainsi offerte à qui veut l'acquérir, l'ornement accessoire de l'esprit n'en est pas moins accessible au Canadien-français.

Nous sommes un peuple jeune. Cependant, l'inventaire de nos productions intellectuelles témoigne d'une activité, en ce domaine, qui surprend l'étranger peu familier avec notre géographie et notre histoire.

**Littérature  
et beaux-  
arts**

Depuis vingt ans, nous avons compté ici: 361 écrivains, ayant publié plus de 2,200 ouvrages d'histoire, géographie, voyages, sciences naturelles, économiques et sociales, philosophie, théologie, linguistique, beaux-arts, biographie, critique, roman, nouvelles, poésie, théâtre et cinéma; 760 journalistes, chroniqueurs et critiques littéraires, musicaux et de théâtre; 400 musiciens, compositeurs et professeurs de chant et de musique; 212 peintres, dont la moitié ont étudié en France, en Italie, en Angleterre ou aux Etats-Unis; 64 sculpteurs, dont les oeuvres ornent nos édifices et nos

places publiques; 17 grandes librairies, ne s'occupant surtout que de la vente des livres et bibelots d'art.

Nous avons également un bon nombre de sociétés et instituts littéraires et artistiques, cercles, salons et cénacles, et une trentaine de périodiques mensuels d'art et de littérature, en outre de nos 14 grands journaux quotidiens et de nos 53 hebdomadaires. Aucune de ces sociétés et de ces publications n'a été jusqu'ici subventionnée par l'Etat.

Neuf grandes bibliothèques donnent accès au public des villes et réunissent ensemble 720,000 volumes de toutes les littératures, française et anglaise surtout.

Des salons de peinture, dessin, plastique, architecture et sculpture, sont ouverts chaque année dans nos principales villes, et le nombre des exposants y est considérable. Le gouvernement achète les meilleures oeuvres primées.

Des concours littéraires se tiennent chaque année, au nombre de cinq ou six, et activent le travail de la pensée. Le gouvernement vient d'instituer un de ces grands concours annuels, pour le prix littéraire David, et y consacre une somme de \$5,000, soit environ 25,000 francs au cours normal, annuellement.

Enfin, de quinze à vingt élèves sont envoyés aux frais de l'Etat, chaque année, aux Universités et aux Ecoles supérieures d'Europe et des Etats-Unis, pour compléter leurs études en droit, en économie politique, en médecine, en agriculture, en chimie et physique, en littérature, chant et musique, ainsi qu'en journalisme.

\* \* \*

Et maintenant, avons-nous raison de suspecter la justesse de l'axiome qui veut que les peuples heureux n'aient pas d'histoire ?

La clairvoyance de nos fondateurs, leur énergie et leur persévérance, jusqu'à la Conquête; l'ardeur travailleuse, la modestie, l'héroïsme et la loyauté de nos ancêtres, de 1760 à 1841; le patriotisme constructeur, l'initiative industrielle, commerciale et éducative de notre clergé, de nos hommes d'Etat, de tous nos compatriotes, depuis trois-quarts de siècle, ont édifié au Canada français

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

un monument d'histoire, au fronton duquel brille du plus vif éclat un soleil qui rayonne de toutes les gloires, et qu'ombrage l'érable séculaire, symbole de force, de paix et de bonheur national. . . .

Berceau de la civilisation en Amérique du Nord, la province de Québec est restée le prolongement de la vieille France, le foyer inextinguible de la pensée du Grand Siècle dont nous sommes nés. Et le Peau-Rouge, en déposant son tomahawk au pied de la croix fleurdelisée, a cédé les espaces de son immense territoire à la Face-Blanche qui étend de plus en plus, en terre canadienne, le faisceau lumineux de son esprit latin.



*ENVOI :*

*Princesse, prions les images  
Pour que Botrel dise à ses gâs,  
Qu'au Canada tous les sauvages  
Sont parqués dans Caughnawaga!*

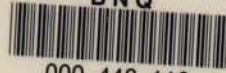
—EDOUARD FABRE-SURVEYER.

3101101.188  
319.112-111A2

EDITE PAR LE  
GOUVERNEMENT  
DE LA PROVINCE  
DE QUEBEC,  
CANADA

1923

BNQ



000 448 110